

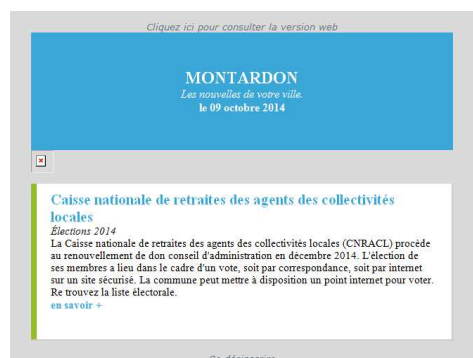
Téléthon

5 et 6 Décembre 2014



Les associations et les bénévoles de Montardon se mobilisent pour le téléthon
Retrouvez le programme des 30 heures d'animation sur Montardon. **page 2 et supplément**

Newsletter



Inscrivez-vous pour recevoir la newsletter **page 3**

Aménagement de la place



Le nouveau cœur de Montardon **page 6**

Marché de Noël



Des emplettes en toute convivialité **page 9**

Téléthon 2014

Le combat des parents, la vie des enfants.

Course pédestre déguisée pour le Téléthon

C'est dans le cadre d'un projet d'initiative et de communication (PIC) que six étudiants en deuxième année de BTS Productions Animales au lycée agricole de Pau-Montardon organisent le samedi 6 décembre, jour du téléthon, une course pédestre déguisée dont les recettes, réalisées par les fonds récoltés avec les inscriptions (5€ minium), seront entièrement reversés à l'AFM-Téléthon, pour la recherche et l'accompagnement des enfants malades et de leur famille.

Le groupe est constitué d'Estelle Casavieille-Soule, Robin Dalla-Costa, Loïc Manse, Quentin Latournerie, Pierre Despouys et Loïc Labat.

La course se déroulera donc le samedi 6 décembre. Les inscriptions et la remise des dossards débiteront à 9h00, le départ sera donné à 10h00 devant la salle polyvalente de Montardon. Le parcours fait environ 9,3 km. Il est abordable par tous, les initiés comme les débutants. "Les participants doivent de préférence être déguisés et sur ce point là, tout est permis, donc n'ayez surtout pas peur de l'originalité" souligne Loïc Manse, l'un des organisateurs. Un ravitaillement est prévu sur le parcours.

Pour tout renseignement : 0674665999 ou 0684920227.

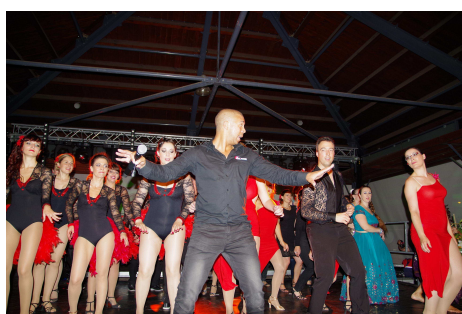


Il faudra être déguisé pour participer à cette course



Grande soirée salsa à Montardon

L'association Sals'N Groove propose une grande soirée salsa le vendredi 5 décembre à partir de 19h.



La soirée débutera par une démonstration de Salsa (Cuba), Reggaeton (Porto Rico), Bollywood (Inde), Fusion orientale (Afrique du Nord), vers 20h30 initiation à la salsa et bachata.

C'est à partir de 22h que les choses sérieuses vont commencer avec deux salles et deux ambiances torrides pour aller jusqu'au bout de la nuit.

Les entrées seront reversées au Téléthon.

Concert le 28 novembre

La chorale SARAHBANDA de Billère donnera un concert au profit du Téléthon le vendredi 28 novembre à 20h30 en l'église de Montardon, sous la direction de Sarah Montangon. Cette chorale sera rejointe par deux autres chœurs celui de Vielleségure et de la chorale paroissiale de Montardon. Tous ensembles nous voyagerons au travers de mélodie diversifiées de la variété au plus classique.

Bilan 2013

L'an dernier, sur les communes de Montardon, Navailles-Angos et Serres Castet, ce sont 15 645,16 €uros qui ont pu être récoltés grâce à votre générosité.

Repas de cloture

Cette année, c'est la commune de Navailles-Angos qui organise le repas de clôture le samedi soir.

Garbure – chevreuil ou rôti de porc – pommes vapeur – salade – fromage – café gourmand.

Adultes 13 €

Enfants à partir de 10 ans : 7 €

Inscription à la mairie de Navailles au 05 59 33 83 85 avant le 1^{er} décembre (chèque la l'ordre de : ACCA de Navailles-Angos)

Programme du Téléthon 2014 à Montardon

Le programme du Téléthon à Montardon est disponible sur le supplément joint au bulletin

Dates à retenir

Vœux

La municipalité présentera les vœux aux associations et nouveaux Montardonnais le jeudi 8 janvier 2015 à 19h00 à la salle de réception du complexe sportif

Repas des Aînés

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 11 janvier 2015 à partir de 12h00 à la salle polyvalente, une invitation personnelle sera adressée aux aînés de plus de 65 ans

Célébration de Noël, avec crèche vivante

mercredi 24 décembre à 19h30 à la salle polyvalente de Montardon.

Veillée de Noël : mercredi 24 à 23h30 en l'église de Navailles-Angos. Le lendemain à 10h30 en l'église de Serres-Castet.

Un Directeur Général des Services à la mairie



Jérôme Soler est le nouveau Directeur Général des Services de la Commune de Montardon.

Suite à la mise en place de la nouvelle organisation des services municipaux, Jérôme Soler a été nommé Directeur Général des Services de la commune à compter du mercredi 1er octobre. Jérôme Soler était en détachement à la mairie de Montardon depuis décembre 2012, dans le cadre du service renfort de la maison des communes. Le jeune homme a fait ses armes à Bougarber où il était secrétaire général à temps partiel (21 heures par semaine) entre avril 2008 et décembre 2012. Dans le même temps il œuvrait 14 heures par semaine à la maison des communes au service "renfort remplacement". Il dirige aujourd'hui les 27 employés communaux que compte la commune.

Une nouveauté sur le site internet de la commune

Inscrivez-vous à la newsletter

Le site internet de la commune évolue. Il est désormais possible de vous inscrire à la newsletter du site internet de Montardon : www.montardon.org. Vous recevrez ainsi toutes les dernières actualités mises en ligne.

Comment s'inscrire ?

Rendez vous sur <http://www.montardon.org/> puis cliquez sur "S'inscrire à la newsletter" (1). Remplir les champs demandés (2), cliquez sur s'inscrire (3), c'est fait !

Comment se désinscrire ?

Lorsque vous recevez la newsletter, cliquez sur "se désinscrire" (4), c'est fait !

Tribunes de l'opposition : mode d'emploi

La loi dite *démocratie de proximité* du 27 février 2002 a organisé, au bénéfice des élus d'opposition, un droit d'expression dans les supports d'information des collectivités.

Le bulletin municipal constitue un élément de communication institutionnel qui transcrit la parole officielle de l'équipe municipale, informe des projets et des réalisations d'une collectivité, donne des informations pratiques sur la commune et les services municipaux. « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur » (article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales).

Malgré la non obligation, nous avons proposé aux élus de la liste « Montardon pour tous » de s'exprimer dans le bulletin municipal et cela depuis le début du mandat.

Deux sites de recyclage pour les déchets verts

La commune compte aujourd'hui deux lieux dédiés au compostage. Mis en place de façon concrète depuis l'an passé, ces lieux de compostage n'ont pas été choisis au hasard. "La commune se devait de trouver un endroit accessible, naturellement humide et disposant d'un puits de lumière" souligne Yoann Jaegle le technicien en charge de ce projet innovant. Les employés communaux ramassent chaque hiver près de 100 m³ de feuilles mortes, cela représente près de 60 camions benne. Ces feuilles, dont la plupart sont des feuilles de chênes, ne sont plus jetées à la déchetterie de Serres Castet. Elles sont entreposées dans la lisière d'un petit bois de chênes, pour être transformées en compost. Ce compost très riche, est idéal pour pailler certains massifs et remplir des jardinières servant à faire pousser des fleurs. Et ce sont ces mêmes fleurs qui ont servi à la commune pour obtenir le 2ème prix départemental 2012 (villes de 2000 à 5000 habitants) lors de sa première participation au concours des "villages fleuris" organisé par le Conseil Général. Il faut noter que cette récompense tient compte évidemment du fleurissement, mais aussi et surtout de toutes les actions qui ont un impact pour l'amélioration de l'environnement. La commune dispose d'un deuxième site de compostage sur les coteaux. C'est un endroit dégagé pour faire du compost à base de branches d'arbres broyées et d'herbes coupées.

La gestion différenciée des espaces verts

Dans le cadre de ses engagements en matière de développement durable, la commune a commencé à mettre en place depuis cinq années, une **gestion différenciée des espaces verts**.

La gestion différenciée est une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.

Selon cette approche qui s'inspire de techniques agricoles traditionnelles, il est inutile par exemple, voire écologiquement non pertinent, de tondre systématiquement et souvent toutes les surfaces enherbées. Le résultat de cette politique ne s'est pas fait attendre.

Dans le sous bois du quartier de "La pépinière", une douzaine de pieds d'orchidées sauvages " *Dactylorhiza* " a été vue ce printemps



Le composte noble réalisé par Yohan est un engrais naturel extrêmement riche.

Diminuer les couts de déchèterie

Avec la mise en place de ces deux sites de composte, la commune diminue un tantinet ses couts de fonctionnement. "On ne va quasiment plus à la déchèterie. Seuls les lauriers et les sapinettes, trop acides pour en faire du composte de qualité, y sont apportés " confie, Yoann Jaegle. A noter qu'une tonne de déchets verts déposée à la déchèterie coute 38€ à la commune.

Un apprenti aux services techniques.

Benjamin Doumenges est le nouvel apprenti de la commune. Quant il n'est

pas au lycée agricole de Soeix (Oloron), Benjamin travaille aux services techniques avec son maitre de stage qui n'est qu'autre que le 1er prix du jardinier départemental 2012, Yoann Jaegle !



Benjamin Doumenges est le nouvel apprenti des services techniques.

Les neuf bonnes raisons de recycler soi-même les déchets verts

1. C'est facile et ça ne prend pas trop de temps.
2. C'est valorisant pour moi et mon jardin
3. C'est une bonne chose pour la terre de mon jardin.
4. Cela participe à l'éducation de mes enfants.
5. Je retrouve un savoir-faire traditionnel.
6. Pour une fois, j'adopte une pratique réellement écologique je recrée un cycle naturel : ce qui vient de la terre retourne à la terre.
7. C'est du bon sens : traiter des déchets « à la source » évite une longue chaîne de collecte et de traitement.
8. Je participe de manière positive à la vie du quartier, de la ville, de la société.
9. Grâce au changement intervenu dans mes pratiques quotidiennes, je produis globalement moins de déchets (et pas seulement des déchets verts ou « fermentescibles »)

Lotissement du quartier Lanot et Capbat

Les espaces verts réhabilités

La séparation des eaux pluviales et usées du Quartier Lanot et Capbat est terminée. La voirie a été refaite, des places de parking ont été réalisées et les trottoirs ont été refaits. Durant cette campagne de mise aux normes, les espaces verts du quartier ont beaucoup souffert. La municipalité avait anticipé ces désagréments, et dès le 25 octobre les travaux de réhabilitation de ces espaces verts ont démarré. Dans l'allée des érables et sur le chemin Capbat, les arbres dépérissants abattus sont en cours de remplacement.

La municipalité tient à remercier les habitants du quartier pour leur collaboration durant la réalisation de ce projet, ainsi que le Syndicat Mixte d'Assainissement.



Les travaux de réhabilitation du quartier Lanot et Capbat ont débuté.

Une nouvelle passerelle pour enjamber du Luy

Il ne manquait plus que cette passerelle pour pouvoir se promener en toute sécurité, de la sortie du village jusqu'à la ferme du lycée agricole.

Une nouvelle passerelle vient d'être installée parallèlement au pont qui enjambe le Luy de Béarn à la sortie du village, en direction du Lycée agricole. Ce nouvel ouvrage va sécuriser les promeneurs qui prenaient quelques risques en empruntant l'étroit trottoir situé de part et d'autre du pont où circulent de très nombreux véhicules.

Prochainement, un chemin piétonnier sera réalisé entre cette passerelle et le chemin Romas. Une fois cette nouvelle passerelle franchie, un chemin doux emmène les promeneurs jusqu'au lycée agricole, en empruntant une autre passerelle (installée l'an passé), permettant de franchir l'Arlas aux abords de l'agro site Arvalis. Il ne reste plus qu'à terminer les quelques dizaines de mètres de chemin au niveau de la ferme du lycée agricole pour être totalement sécurisé entre le centre

bourg et l'établissement scolaire.



La nouvelle passerelle vient être installée

AMENAGEMENTS

Réhabilitation du centre commercial

Dans la continuité de la réalisation du pôle de santé, de la maison de la musique intercommunale, des logements sociaux et de la création d'une place centrale, la réhabilitation du centre commercial se poursuit après que les professionnels de la santé aient rejoint leur nouveau bâtiment depuis bientôt un an.

De nouveaux commerces se sont installés. En accord avec l'EPFL porteur du bâtiment pour le compte de la Commune, le local a fait l'objet d'aménagements intérieurs pour créer deux locaux de 44 m², sans modification de la façade. Un local accueille une activité nouvelle avec un atelier de décoration et de tapissier, l'autre permet à l'auto-école déjà en place, de s'agrandir pour accueillir des élèves à l'apprentissage de la conduite de plus en plus nombreux. C'est aussi dans un des locaux libérés par les professionnels de la

santé que s'est installée une couturière dont l'activité s'inscrit en complémentarité de l'atelier décoration et de tapissier. De même, le projet bar-brasserie est mené dans la volonté d'apporter une dynamique au centre bourg. Les travaux d'aménagement nécessaires pour réhabiliter ce bâtiment ont conduit à lancer un appel d'offre pour le choix d'un architecte. Il s'agit de reprendre la façade côté rond-point pour donner plus de visibilité, plus de clarté et plus d'ouverture. Les aménagements intérieurs auront pour objet d'offrir la surface nécessaire à l'installation du bar-brasserie, d'une halle sous abris, d'un local commercial pour l'alimentaire, sans oublier un local technique.

Le choix de l'architecte a été arrêté. La nouvelle étape va porter sur le cahier des charges des travaux à réaliser. Cette phase devrait voir son terme fin du premier trimestre.

Parallèlement, l'examen des candidatures se poursuit. L'engagement souhaité par la commune est de laisser à la charge des commerçants candidats tous les équipements propres à l'activité professionnelle

La mise en place d'un règlement du marché de la Commune pour les marchés du mercredi et samedi matin est en cours d'élaboration, pour préciser les modalités d'attribution d'emplacement pour les marchands ambulants. A ce jour, une dizaine de producteurs proposent leurs produits (fruits, légumes, charcuteries, conserves, pâtisseries, pizzas, fromages, ...) le mercredi matin ou samedi matin.

Le projet de réhabilitation du Centre Commercial s'inscrit dans le plan d'aménagement du bas du village. L'activité appelle l'activité ; Montardon a besoin d'animer le centre-bourg en développant et en favorisant un lieu de convivialité au centre du village.

Un mur d'expression pour les jeunes

Le 11 juillet dernier se tenait une réunion où 25 jeunes (3 non Montardonnais, 21 garçons et 4 filles), une partie du bureau du comité des fêtes, et quelques membres du conseil municipal se sont retrouvés.

La parole était donnée aux jeunes qui ont pu exprimer leurs envies. Si l'arrivée du bus au centre bourg ou la création d'un local « jeunes » sur le bas du village se font désirer, les jeunes ont aussi évoqué durant cet échange très enrichissant, l'envie de disposer d'un mur d'expressions libres. Aujourd'hui ce mur a été réalisé, il se trouve aux abords de la salle polyvalente. Il mesure 5m de large, sur 1m 80 du haut et peut recevoir des tags des deux côtés. Les tags pourront être vus depuis les cours de tennis et l'aire de jeux. Pour le Téléthon, les jeunes réaliseront un tag artistique. Il ne reste plus qu'à espérer que plus personne ne s'exprime ailleurs que sur ce mur.



Les jeunes du village peuvent désormais s'exprimer sur ce mur.

La municipalité propose une série de rencontres avec ses jeunes administrés. Vous avez entre 14 et 20 ans vous avez des idées à partager et proposer, venez nous retrouver le **jeudi 27 novembre à 19h** à la salle d'activité de la salle polyvalente.
Les élus vous proposent un lieu d'échange et d'écoute.

URBANISME

Le nouveau cœur de Montardon

L'aménagement de la place publique se poursuit. D'ici la fin de l'année, les travaux de la place seront terminés.

Le nouveau cœur de Montardon prend forme. Une place publique est indispensable à la vie d'un village, et ça la municipalité en a bien conscience. Si l'augmentation démographique de la commune n'est pas étrangère à cette volonté de structurer des espaces

publics en conséquence, l'implantation de l'école de musique intercommunale sur la commune y est pour beaucoup. "C'est un travail de concertation entre le Communauté de Communes des Luys en Béarn (CCLB) et la commune de Montardon qui a permis d'intégrer parfaitement cette place avec l'architecture proposée par l'école de musique. La petite scène qui s'ouvre sur la place en est l'un des exemples

les plus flagrants " souligne Stéphane Bonnassiolle 1er adjoint au maire et vice président de la CCLB.

Deux muret-bancs, un double et un simple, viendront non seulement structurer la place, mais donneront un coté amphithéâtre à cet espace idéal pour organiser des manifestations musicales, théâtrales ou autres (Marché de Noël, marché des producteurs...). Des espaces verts seront créés derrière ces muret-bancs. Notons la volonté des élus de ne pas abattre le chêne qui fait maintenant partie du décor de cette place publique.

Coté matériaux, les élus voulaient de la pierre naturelle au sol, mais pour cela il fallait l'importer d'Asie. A Montardon, pas question d'importation, les élus ont donc choisi des dalles en Basaltine (1), un matériau fabriqué dans le sud-est de la France. Ce dallage, qui est traité afin d'en faciliter l'entretien, est associé à des granules de recyclage, écologie oblige !



C'est cette nouvelle place qui va faire toute la différence.

(1) Basaltine

Mélange haut de gamme composé de basalte et d'un ciment spécialement formulé. La basaltine possède une compacité naturelle qui s'accroît encore dans le temps. Cette propriété en fait la championne de la pérennité !

Aménagement cours de l'école



Un nouvel espace de jeu pour les enfants de l'école.

Suite à la nouvelle réforme des rythmes scolaires, il a fallu trouver quelques idées pour divertir les enfants, et dans la commission "jeunesse" présidée par Sylvia Pizel, adjointe au

maire, ce ne sont pas les idées qui manquent. Un parc d'activités est désormais installé dans la cour de l'école primaire. Cet espace, attenant à la cour, mais qui a son propre

fonctionnement, est composé de quatre îlots de jeux différents qui permettent aux enfants de jouer aux échecs, aux dames mais aussi au jeu de l'oie et aux petits chevaux, sur deux tables en béton. Deux tables de mini ping-pong, installées sur une pelouse synthétique, sont également mises à disposition des élèves.

Les quatre différentes tables ont été achetées par l'Association des Parents d'Élèves (APE) présidée par Myriam Laborde Brana. Ce nouvel aménagement est utilisé pendant les Temps d'Activités Périscolaire (TAP), mais aussi par les enseignants et le personnel du périscolaire. A la demande des enfants, un jeu de fléchettes magnétiques peut être accroché sur le mur de l'école.

La municipalité a investi environ 2000 euros dans ce projet. Les tables ont été installées par les services techniques de la commune.

École primaire : de retour de Sète

La classe découverte a mené les élèves du Cour Moyen sur les bords de la Méditerranée

Cette année, c'est sur la Méditerranée que les 3 classes de CM1 et CM2 ont mis le cap. Partis le lundi 13 octobre au matin, ils ont rallié Sète et le Mont Saint-Clair pour découvrir le panorama du port et de la lagune. Ils ont ensuite fait escale à Mèze, dans un centre d'accueil situé au bord du bassin de Thau. Durant quatre jours, ils sont allés de découvertes en surprises. Deux séances de voile leur ont permis d'approprier le vent. Lors de la pêche à pied, certains ont pu débusquer de drôles d'animaux pendant que d'autres observaient les oiseaux. Ils se sont initiés au fonctionnement des écluses au bord du canal du Midi. Ils ont également suivi les traces de Barberousse, un redoutable pirate, à l'occasion d'un jeu de piste dans Sète. Les cultures des huîtres et des moules



Les élèves du Cour Moyen ont passé quelques jours sur les bords de la Méditerranée

n'ont plus de secret pour eux et l'aquarium du Cap d'Agde leur a révélé l'existence d'animaux aux mœurs bizarres... Bref, cette escapade dans le Languedoc Roussillon est le point de départ idéal pour de nombreuses activités en classe dans des domaines très variés.

Sans compter l'expérience de la vie de groupe, loin des parents. Merci à Marina, Isabelle, Florence et Béatrice pour leur aide indispensable. Mention spéciale à Serge Cedet et à son association Paséa pour l'organisation de ce séjour remarquable.

Le CCAS collecte pour la banque alimentaire

La collecte au profit de la banque alimentaire de Béarn et Soule se déroulera les 28 et 29 novembre. A Montardon, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) collectera des dons le :

vendredi 28 novembre de 8h30 à 9h30 et de 16h30 à 18h30

à la salle de réception (salle polyvalente).

Quand on sait que le nombre de bénéficiaires est en constante augmentation, il est primordial de continuer à collecter ces denrées non périssables. Il faut rappeler que si la banque alimentaire existe c'est dans le but d'accompagner les personnes en situation de précarité, et pour qu'elles retrouvent leur place au sein de la société. L'aide alimentaire est un moyen d'y parvenir.



Retour sur les Fêtes

Montardon a vécu trois jours de réjouissance et de convivialité du vendredi 26 au dimanche 28 septembre



Vendredi soir, Maxime Lalande, président du comité des fêtes, a reçu les clefs du village des mains d'Anne Marie Fourcade, maire de la commune.

Le traditionnel repas qui a suivi, animé musicalement par l'excellent groupe « Heptagone », a réuni 300 Montardonnais. Cette année encore, suite aux travaux de la nouvelle place du village, il n'y a pas eu de feu d'artifice. Tout devrait rentrer dans l'ordre l'an prochain.



Le samedi était réservé aux sportifs. 46 équipes ont participé au concours de boules. Dans le même temps, près de 40 vététistes ont sillonné les chemins du territoire suivis par 25 marcheurs.

Le soir, la bodega de la pelote a connu un franc succès avec plus de 200 festayres. Il faut reconnaître que le repas était excellent. Le public n'était pas au rendez vous du concert donné par le du groupe Pachamama.



Un grand merci aux membres du comité des fêtes de Montardon.

Marché de Noël

Des emplettes en toute convivialité

Vendredi 19 décembre se tiendra le marché de Noël aux abords du centre commercial. Ce sera l'occasion de venir faire des emplettes pour les fêtes de fin d'année. Huitres, viandes, volailles, légumes, conserves, vins, gâteaux, fromages, chocolats et divers cadeaux, seront proposés par près d'une vingtaine de producteurs locaux. Dès la sortie de l'école, une balade en calèche avec le Père Noël sera offerte par les commerçants aux plus petits. La chorale Sainte Croix des Lacs sera présente pour réchauffer l'atmosphère avec des chants de Noël. Un vin d'honneur sera offert par la municipalité, organisatrice de cet événement.

Marché de Noël
Vendredi 19 décembre
de 16h à 20h
Centre commercial



Dès la sortie de l'école, le père Noël proposera une balade en calèche aux enfants.

LES ASSOCIATIONS

Les finales du tournoi de pelote le 13 décembre

L'Amicale Pelote Montardonnaise (APM) est l'une des associations phares de la commune.

Avec plus de cinquante adhérents, l'association présidée par Joël Toulouse anime le bas du village, notamment durant son tournoi annuel qui se déroule en ce moment même. Une centaine d'équipes s'affronte donc actuellement sur le mur à gauche de la salle polyvalente. Ce tournoi est ouvert aux séries 2, 3A, 3B, 4 et aux féminines.

Les finales se dérouleront le 13 décembre à la salle polyvalente. A l'issue des rencontres, les joueurs partagent, dans une excellente ambiance, un repas préparé par les membres du club : la pelote, c'est aussi du lien social.



Les pelotaris Montardonnais organiseront en 2015 le challenge de l'amitié

Challenge de l'amitié

Créé il y a de nombreuses années par le regretté Jacques Fasencieux, le challenge de l'amitié, oppose chaque année les équipes de Serres-Castet, Buros, Montardon et Navailles-Angos. En 2015, c'est Montardon qui organisera ce challenge.

La journée O²

Tous les ans, pour le Jeudi de l'ascension, une journée sportive est organisée par l'APM. Les autres associations de la commune ainsi que tous les Montardonnais désireux de passer un bon moment de détente sportif et convivial y sont systématiquement invités.

Les créneaux horaires de la pelote

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 19h00 à 22h00 et le Samedi de 14h00 à 18h00.

Rebelote pour le bridge Montardonnais



Le président du comité de l'Adour Bernard Collet a félicité François Deschamps et Hervé Duffau pour leur victoire dans ce tournoi prestigieux.

Info club :

Le club de Montardon organise des tournois les lundis et les jeudis à 14h00

Pour tout renseignement :
05 59 33 91 52.

Le club de Bridge de Montardon participait samedi 20 septembre au tournoi organisé par le comité de l'Adour à l'occasion de son 40^{ème} anniversaire.

Venus des Landes, des Hautes Pyrénées et des Pyrénées Atlantiques 224 joueurs se sont affrontés lors de ce tournoi qui se déroulait à l'Hippodrome de Pau. Licenciés à Montardon, Hervé Duffau et François Deschamps se sont imposés face aux grosses écuries. En effet, si Montardon compte 30 licenciés, Pau et Lescar en comptabilisent à deux près de 600. Il faut dire que la paire Montardonnaise n'en est pas à son premier coup d'éclat. Hervé Duffau et François Deschamps présentent déjà une belle carte de visite avec un titre de champion de France catégorie "Honneur" remporté en 2010, et un titre de vice-champion de France catégorie "Excellence" remporté l'an passé. Pas mal pour des amateurs qui pratiquent le bridge depuis 2007.

L'APE satisfaite des rythmes scolaires

Les prochains rendez vous de l'APE

Il faudra des parents bénévoles pour organiser le carnaval du 7 mars. Le vide grenier aura lieu le 12 avril et la kermesse de l'école en juin.

Pour tout renseignement :
06 11 58 34 75 ou
ape.montardon@gmail.com

L'Association des Parents d'Elèves tenait, mardi 23 septembre, son assemblée générale en présence du directeur de l'école primaire Eric Cazenave, de la directrice de l'école Maternelle Eugénie Veper, de la directrice du Centre de Loisir Sans Hébergement (CLSH) Ingrid Degeix, et de Sylvia Pizel, adjointe au maire en charge des affaires scolaires. Lors de cette réunion, il a surtout été question de rythmes scolaires. 98% des enfants de l'école participent à ces rythmes scolaires, et concernant leur organisation, "rien à dire, c'est parfait" souligne Myriam Laborde Brana, la présidente de l'APE. Par manque de place dans le dortoir, les moyens de la maternelle ne font plus de sieste.



C'est une équipe enthousiaste et dynamique qui est aux commandes de l'APE présidée par Myriam Laborde Brana (1^{er} plan, 2^{ème} en partant de la droite).

Ce problème est dû à l'effectif important en petite section.

Suite aux nouvelles plages horaires générées par les rythmes scolaires, les parents mettent l'accent sur le fait que sans collation le matin, les petits ont du mal à attendre l'heure du repas qui a été reportée d'une demi-heure cette

année, suite à la mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC). Concernant les effectifs de l'an prochain, 12 enfants devraient rentrer en CP et 31 CM2 devraient partir au collège. L'école primaire va donc voir ses effectifs baisser la rentrée prochaine.

Gèze 50 ans de transport

Implantés dans la zone d'activités Montardonnaise depuis 1985, les transports Gèze ont fêté samedi 18 octobre leurs 50 ans d'activité sur Pau. 240 clients et amis avaient répondu favorablement à l'invitation. François Bayrou Maire de Pau, Patrick de Stampa, président de la CCI, Stéphane Coillard conseiller général du canton, Nicolas Patriarche maire de Lons et Anne Marie Fourcade Maire de Montardon, étaient parmi les invités présents. " En 1945, mon père, Emile Gèze a créé l'entreprise à Navarrenx avec deux Studebaker et un Ford Canadien laissé par les américains" soulignait André Gèze lors de la présentation de son entreprise. Emile Gèze est décédé très jeune à 42 ans, l'entreprise doit sa survie au courage de son épouse Simone qui n'a rien lâché. Ensuite, les enfants André et Christian Gèze ont poursuivi la route, aujourd'hui c'est Jérôme Gèze qui a les clefs du camion. A noter que l'entreprise emploie actuellement 64 personnes dans la région (Montardon, Bayonne Bordeaux, Toulouse) et compte 70 véhicules (40 à Montardon). "L'autoroute A65, que nous avons tous souhaitée, est devenue un

handicap".

Les automobilistes croissent les camions rouges "Gèze" partout dans le grand sud ouest, et plus particulièrement sur l'autoroute A65. "Ce 1^{er} janvier, la décision des pouvoirs publics, obligeant les poids lourds à prendre l'A65, l'autoroute la plus chère de France, est venue changer la donne. Comment expliquer qu'aller à Bordeaux, capitale de notre région, coûte 65€, alors que pour se rendre à Toulouse, qui se trouve à une

distance équivalente, c'est 20 euros ?" a déclaré Jérôme Gèze qui demande aux élus d'intervenir au plus vite, pour éviter que les entreprises locales continuent de souffrir au profit de grands groupes étrangers forcément moins acteurs au sein de la région. Si certains clients ont accepté les hausses de prix, d'autres se sont retournés vers des transporteurs moins onéreux, qui embaucheraient parfois des chauffeurs étrangers payés à des tarifs Low Cost.



De gauche à droite, Patrick de Stampa président de la CCI, Anne Marie Fourcade Maire de Montardon, François Bayrou Maire de Pau, Jérôme et André Gèze, Nicolas Patriarche maire de Lons et Stéphane Coillard conseiller général du canton.

Les dates de l'entreprise Gèze à retenir

- 1945 : Création de l'entreprise à Navarrenx avec 2 véhicules
- 1964 : Ouverture de l'agence de Pau (à Lons)
- 1968 : Ouverture de l'agence de Bordeaux
- 1984 : Ouverture de la ligne sur Toulouse
- 1985 : Transfert sur Montardon

Tribune de l'opposition

Le mot de la liste « Montardon pour tous »

Equité – Clarté – Concertation – Communication

La masse salariale s'envole à Montardon

De 620 000 € en 2012, soit 36% du budget de fonctionnement, elle avoisinera les 680 000 € en 2014, soit une augmentation de près de 10%.

Si une petite partie de l'augmentation est due à la réforme des rythmes scolaires, la grosse partie vient de la création du poste de DGS, chargé en particulier de la gestion des ressources humaines, et de la création d'un poste d'ingénieur.

Nous avons voté pour la création de nouveaux postes et la modification des postes liés à la réforme des rythmes scolaires.

Nous avons voté contre les autres projets, ceci d'autant plus qu'une diminution (de 20 à 30%) de la dotation de l'état est prévue.

Le prix de revient des repas à la cantine pour l'année 2013 a été de 5.42 €, facturé 3 € aux familles, le reste étant pris en charge par la commune. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) assurant, si nécessaire la prise en charge partielle ou totale, pour les familles en difficultés.

La mot de la majorité

Pour accompagner son essor, la commune de Montardon doit, comme toute organisation, se structurer et consolider ses services afin d'assurer à la population, en augmentation régulière, des réponses dans les délais et de qualité (exigences réglementaires, portage des actions, gestion du personnel, ...). La nomination d'un directeur a pour objet, au-delà d'assurer le bon fonctionnement des services, d'anticiper les besoins des administrés et de contribuer à la pérennité et à l'équilibre budgétaire de la commune. Le poste de Directeur Général des Services représente 3,8% des frais de personnel en 2014.

Le poste d'ingénieur n'est pas la création d'un poste, mais correspond à la nomination d'un agent de la commune reçu à un examen. Dans les mêmes conditions, un autre agent a été nommé rédacteur. Les conséquences financières de ces deux nominations sont faibles: 0,22% des frais de personnel en 2014. Le reste de l'augmentation est liée à la mise en place obligatoire des rythmes scolaires, à l'avancement normal du personnel et au recrutement d'un apprenti qui travaille aux services techniques.

En contrepartie, il faut noter que la collectivité enregistre des recettes supplémentaires pour l'année 2014. La hausse des recettes est de 5,6%. L'augmentation des frais de personnel est donc de 4,4%.

Concernant les baisses éventuelles des dotations de l'Etat qui représentent 18% des recettes de fonctionnement, celles-ci ne sont pas encore précisées mais les conséquences pourront raisonnablement être maîtrisées.

Zone d'activités du Bruscos

Une future zone économique de 19,5 hectares

Engagées depuis 2009, les études d'aménagement et les procédures de maîtrise du foncier touchent désormais à leur fin. Etude socio économique, diagnostic écologique, fouilles archéologiques, enquête publique, concertation avec les propriétaires fonciers et la population ont rythmé la conception de ce projet ces cinq dernières années. Les travaux de viabilisation doivent désormais commencer en 2015.

Nouvelle zone d'activités

Dès 2008-2009, une première étude socio-économique a fait apparaître un manque de terrains disponibles à venir sur les zones d'activités existantes. Cinq ans après, ce constat s'est avéré exact car la zone d'activités du Pont-Long est aujourd'hui entièrement commercialisée. Quatre chantiers industriels sont actuellement en cours sur cette zone.

Le conseil communautaire s'est donc prononcé en 2009 pour l'aménagement d'une ZAC sur la commune de Sauvagnon, en prolongement des zones d'activités existantes sur la route de l'aéroport.

Le site retenu revêt une vocation économique depuis 1990, date du classement des terrains dans le document d'urbanisme de la commune de Sauvagnon.

Des études préalables favorables

Une première phase d'études s'est achevée en 2012 avec l'avis favorable donné par les services de l'Etat, au terme de l'instruction de l'étude d'impact environnemental. Depuis, les services de la « police de l'eau » se sont également prononcés favorablement sur le projet. De son côté, la Direction



En hachurée, la nouvelle zone d'activités (ZAC du Bruscos).

Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a autorisé le démarrage des travaux à la suite des fouilles archéologiques menées sur le site au début de l'année 2014. Toutes les autorisations administratives requises pour le démarrage des travaux sont désormais obtenues. Le dossier de réalisation de la ZAC sera soumis à l'approbation définitive du conseil communautaire au mois de septembre.

L'acquisition des terrains

Parallèlement à la réalisation de ces études d'aménagement, la CCLB a entamé dès 2010 des négociations avec les propriétaires fonciers pour acquérir les terrains. Un quart du périmètre a été acquis à l'amiable. Le reste des acquisitions s'opère actuellement par la voie d'une procédure d'expropriation.

Coût du projet et calendrier

Les travaux de la 1ère tranche débuteront au cours du premier semestre 2015. A terme, 14,5 hectares de lots viabilisés seront disponibles à la commercialisation.

Le montant estimatif des dépenses attachées à cette opération est de 7 millions d'euros (comprenant les acquisitions foncières, les études, les travaux et les frais financiers). Les subventions pour financer le projet devraient s'élever à 485 000,00 €.

Le prix définitif de commercialisation au m² sera déterminé en divisant le coût de l'opération, déduit du montant des subventions obtenues, par le nombre de mètres carrés cessibles sur la ZAC (14,5 ha). Il devrait donc osciller autour de 45 € H.T./m².

La gendarmerie de Serres Castet reprend l'accueil de Lescar

Depuis le 23 juin, la gendarmerie de Serres-Castet, située rue de l'Arlas, est ouverte sept jours sur sept, de 8h à 12 h et de 14h à 19h sauf les dimanches et jours fériés où l'ouverture est de 9h à 12h et 15h à 18h.

Editeur : Mairie de Montardon
Direction de la publication : Anne-Marie Fourcade
Textes et Photos : Didier Rispal
Conception : Frédéric Gommy
Impression : Imprimerie GERONIS



Les Echos de Montardon
Novembre 2014

